



Cayenne, le 30 mars 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CRISE SANITAIRE DU COVID-19 :
ANTOINE KARAM ET GEORGES PATIENT MOBILISES POUR
AIDER LE TERRITOIRE A SURMONTER CETTE EPREUVE

Mesdames, Messieurs,

Alors que la Guyane entame sa troisième semaine de confinement, Antoine Karam et Georges Patient se sont entretenus avec la Ministre des outre-mer sur le dispositif sanitaire déployé ainsi que les mesures d'accompagnement prises par le gouvernement et les services de l'Etat.

Ils ont rappelé à la Ministre le besoin de communiquer une information claire, cohérente et transparente à la population guyanaise, condition *sine qua non* pour que celle-ci respecte en conscience les consignes sanitaires qui s'imposent.

Les sénateurs ont également insisté sur la nécessité d'avoir un plan spécifique pour l'ensemble des communes de l'intérieur confrontées à d'importantes difficultés, qu'il s'agisse de l'approvisionnement en denrées alimentaires, des conditions de télémédecine ou de télé-enseignement pour les élèves.

Dans ces temps difficiles, Antoine Karam et Georges Patient souhaitent que l'esprit d'entraide et de solidarité qui caractérise la société guyanaise prévalent au profit des publics les plus fragiles : les personnes âgées ou celles en situation de handicap bien sûr mais également les demandeurs d'asile et les populations exposées à l'insalubrité des squats.

Par ailleurs, conformément à l'ordonnance du 26 janvier 2005, renforcée par la loi du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, les sénateurs réitèrent leur volonté de voir la mobilisation de médecins cubains en Guyane. Alors que le personnel soignant lutte courageusement contre ce virus dans ce qui n'est rien de moins que le plus grand désert médical de France, ils estiment que l'appui de médecins cubains constituerait une aide considérable, en particulier dans les communes isolées dépourvues de médecine libérale.

Enfin, Antoine Karam et Georges Patient travaillent étroitement avec la Collectivité Territoriale de Guyane sur l'application en Guyane des dispositions prises par le gouvernement en matière économique. Outre l'action engagée en soutien à la filière pêche, ils veilleront à ce que l'ensemble des mesures annoncées – y compris le dispositif exceptionnel de garantie à hauteur de 300 milliards d'euros – soit adapté pour profiter à toutes les entreprises guyanaises.

Antoine KARAM,
Sénateur de Guyane

Georges PATIENT,
Sénateur de Guyane